

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT-ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON**

**3 mai 2021**

Séance ordinaire du Conseil municipal, tenue exceptionnellement à huis clos sur la plateforme Zoom en raison de la COVID-19, le 3 mai 2021 à 20h00, présidée par monsieur le maire Yann Vallières et à laquelle assistent les conseillers Marc Bégin, Audrey Turgeon, Perry Bell, Lee Brazel, Marie-Michèle Turgeon et Pierre Blouin.

La directrice générale, Sarah Lévesque et la directrice générale adjointe, Hélène Dumais sont aussi présentes.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la séance à **20h09**.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2021-05-01**

Il est proposé par **Pierre Blouin** d'accepter l'ordre du jour en retirant le point 7.1.3 SPA-Estrie et en ajoutant les points 11.1 Maison des jeunes- Ouverture et 11.2 Chemin Marquis-Plante- Suivi.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL D'AVRIL 2021**

**2021-05-02**

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal du 6 avril 2021, ayant été distribué à l'avance, est considéré comme lu.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

La séance étant à huis clos, aucune question a été reçue.

**5. DEMANDES DES CITOYENS**

**5.1 Localisation Publi Sac- -boulevard Fortier**

**2021-05-03**

CONSIDÉRANT les désagréments causés par le va et vient des résidents se procurant le Publi Sac;

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

ET RÉSOLU de demander à Publi Sac de relocaliser le distributeur en face du bureau municipal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ<sup>i</sup>**

## 5.2 Proclamation de la semaine de la santé mentale 2021

**2021-05-04**

CONSIDÉRANT QUE la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 3 au 9 mai 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE l'Association canadienne pour la santé mentale- Division du Québec, membre du réseau qui initie l'événement depuis 70 ans, invite cette année à parler des émotions que nous vivons tous ;

CONSIDÉRANT QUE nous avons tous une santé mentale dont il faut prendre soin et que celle-ci a été mise à l'épreuve à bien des égards avec la pandémie ;

CONSIDÉRANT QUE les campagnes de promotion de la santé mentale visent à améliorer la santé mentale de la population du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités contribuent au bien-être de la population en mettant en place des environnements favorables à la vie de quartier ;

CONSIDÉRANT QUE la santé mentale est une responsabilité collective et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale ;

Il est proposé par **Marie-Michèle Turgeon**

ET RÉSOLU que la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton proclame la semaine du 3 au 9 mai 2021 *Semaine de la santé mentale* et invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à *#Parlerpourvrai* et à partager la trousse d'outils de la campagne Ensemble, contribuons à transformer notre municipalité en un environnement favorable à la santé mentale des citoyens.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ<sup>ii</sup>**

## 5.3 Demande d'autorisation implantation activité complémentaire

La directrice générale informe le Conseil du projet d'entreprise d'un client.

## 5.4 Garderie Le Petit Moulin-Demande de soutien financier

**2021-05-05**

CONSIDÉRANT le manque de garderie dans le milieu;

CONSIDÉRANT QUE la garderie Le Petit Moulin est un organisme sans but lucratif;

CONSIDÉRANT QUE les coûts de construction sont plus élevés en temps de pandémie;

CONSIDÉRANT QUE 6 enfants de Saint-Isidore-de-Clifton sont déjà inscrits à cette garderie;

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

ET RÉSOLU de remettre 600 \$ à la Garderie Le Petit Moulin pour la soutenir financièrement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ<sup>iii</sup>**

## **5.5 Cinquième Saison - Demande de don**

Le Conseil ne donne pas suite à la demande.

## **5.6 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie**

**2021-05-06**

CONSIDÉRANT QUE la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

CONSIDÉRANT QUE le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

CONSIDÉRANT QUE malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

CONSIDÉRANT QUE le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée;

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU de proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONNALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ<sup>iv</sup>**

## **6. RAPPORT DU MAIRE**

### **6.1 Représentations politiques et présences aux comités**

Monsieur Yann Vallières, maire, a participé à la planification stratégique des Loisirs de la MRC, il a siégé à la Table des municipalités de l'Estrie en remplacement de Robert Roy, préfet, il a eu 3 ateliers de travail à la MRC ainsi que le Conseil de la MRC. Le 20 avril, ont participé à une rencontre pour le service incendie le maire, Yann Vallières, les conseillers Marc Bégin, Lee Brazel et Pierre Blouin ainsi que les conseillères Audrey Turgeon et Marie-Michèle Turgeon.

### **6.2 Correspondance MAMH**

La directrice générale présente au conseil les documents reçus par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

### **6.3 Correspondance MRC du HSF**

La directrice générale présente au conseil les documents reçus de la MRC du Haut-Saint-François du dernier mois.

## 7. RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

### 7.1 Administration

La directrice générale commente le rapport sommaire sur la situation financière de la municipalité en date du 10 avril 2021 et fait le suivi sur les différents dossiers en cours.

#### 7.1.1 Appel d'offres ponceau Saint-Mathias

**2021-05-07**

Soumissionnaires	EN TÔLE	EN BÉTON
Groupe Apogee	312 565,39 \$	321 974,39 \$
Groandin Excavation Inc.	255 742,44 \$	270 216,41 \$
9006-3520 Québec inc/Excavation Steve Leblanc	253 043,19 \$	266 401,37 \$
9146-8801 Québec inc Excavation Lyndon Betts	330 788,82 \$	306 195,67 \$
Michel Marcoux et Jean Faille	373 668,91 \$	366 770,41 \$
Excavations Gagnon & Frères inc.	325 000,00 \$	278 000,00 \$
Lafontaine & Fils	315 250,78 \$	312 551,17 \$
Excavation A.R. Valois inc	243 341,16 \$	265 298,12 \$
Groupe Michel Leclerc inc	329 494,62 \$	N/A
Excavation Mario Roy Inc	317 621,51 \$	327 624,11 \$

CONSIDÉRANT QUE le MAMH n'autorise pas deux options pour un même ouvrage;

CONSIDÉRANT QUE seul le ponceau de béton est retenu par le MAMH;

Il est proposé par ***Perry Bell***

ET RÉSOLU d'accepter la soumission d'Excavation A.R. Valois pour la somme de 265 298,12 \$.

Que la directrice générale, Sarah Lévesque, ainsi que le maire, Yann Vallières, soient autorisés à signer tous les documents à cet effet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ'**

#### 7.1.2 Comité MADA et Famille

**2021-05-08**

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-François a reçu une réponse positive à sa demande collective, MRC et municipalités, d'appui financier au Programme de soutien à la démarche MADA, volet 1 : Soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés;

CONSIDÉRANT QUE le développement d'une politique des aînés est propice à l'intégration d'un volet familial et que, par conséquent, la démarche entreprise collectivement par la MRC du Haut-Saint-François et les municipalités participantes visera le développement d'une politique pour les aînés et pour les familles.

CONSIDÉRANT QUE l'élaboration d'une politique des aînés et de la famille et la mise en

œuvre du plan d'action sont des éléments clés de notre attraction/rayonnement compte tenu que notre population est vieillissante;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-François doit s'assurer que chaque municipalité participante adopte une résolution qui autorise la création et la mise sur pied d'un comité de pilotage MADA-Famille décrivant son mandat dont, notamment, la réalisation (élaboration ou mise à jour) de la politique municipale des aînés et des familles et de son plan d'action ainsi que les noms des membres constitutifs avec leurs responsabilités;

Il est proposé par **Marie-Michèle Turgeon**

ET RÉSOLU

QUE la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton autorise la création du comité de pilotage MADA-Famille.

QUE la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton confie au comité de pilotage MADA-Famille le mandat de lui faire une recommandation menant à la mise à jour de la politique municipale des aînés et de la famille ainsi que son plan d'action, selon les étapes de la démarche MADA et famille qui lui incombe. Ces étapes sont les suivantes :

- 1) Effectuer un diagnostic du milieu comprenant un profil du territoire visé, un inventaire des actions, des infrastructures et des services offerts aux personnes aînées et une consultation permettant l'analyse des besoins basée sur leur point de vue.
- 2) Rédiger une politique municipale des aînés et de la famille et son plan d'action d'une durée minimale de 36 mois.

QUE le rôle de chacun des membres du comité ainsi que les objectifs communs seront définis par ces derniers lors de la première rencontre du comité de pilotage MADA-Famille.

QUE le comité de pilotage MADA-Famille de la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton sera formé des personnes suivantes :

Nom	Responsabilité de représentation
Isabelle Blouin	Famille
Julie Pouliot	Famille
Régent Côté	MADA
Hélène Dumais	MADA

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ<sup>vi</sup>**

### **7.1.3 SPA-Estrie**

Point retiré de l'ordre du jour.

### **7.1.4 Emplois d'Été Canada-Entente**

**2021-05-09**

CONSIDÉRANT QU'Emplois d'Été Canada a accepté de déboursier 8 510 \$ pour l'embauche de 3 postes d'animateurs/animatrices en sports et loisirs pour un total de 840 heures;

Il est proposé par **Lee Brazel**

ET RÉSOLU d'autoriser la directrice générale, Sarah Lévesque, à signer l'entente d'Emplois d'Été Canada.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ<sup>vii</sup>**

**7.2 Sécurité publique**

**7.2.1 Rapport service incendie**

Aucune activité a eu lieu au mois d'avril.

.

**7.2.2 Caserne de pompier**

**2021-05-10**

CONSIDÉRANT QUE la caserne incendie doit être remplacée;

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU d'autoriser la directrice générale, Sarah Lévesque, d'inviter des firmes d'ingénieur pour l'élaboration du plan pour la future caserne.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7.2.3 Projet zone neutre**

Le Conseil ne désire pas donner suite à ce projet pour le moment.

**7.3 Voirie**

La directrice générale Sarah Lévesque fait un résumé des différents travaux de voirie effectués au cours du dernier mois.

**7.3.1 Panneau sécurité piétonnière**

**2021-05-11**

CONSIDÉRANT QUE les véhicules circulent à grande vitesse sur les routes municipales;

CONSIDÉRANT que la sécurité des enfants fréquentant des intersections stratégiques est primordiale;

CONSIDÉRANT QU'un programme d'aide financière, Fonds de la sécurité routière, existe pour la sensibilisation;

Il est proposé par **Perry Bell**

ET RÉSOLU d'autoriser la directrice générale de faire la demande de subvention pour l'achat de deux silhouettes flexibles et d'un I-Safe au coût de 5 030 \$ avant taxes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7.3.2 MTQ- Planification investissement 2021-2023**

La directrice générale informe le Conseil de la planification du MTQ.

## **7.4 Environnement**

### **7.4.1 Dépôt de résidus dangereux - Caméras**

**2021-05-12**

CONSIDÉRANT QUE des matières non autorisées sont déposées au dépôt de résidus dangereux au garage municipal;

CONSIDÉRANT QUE ce dépôt est un service aux citoyens pour diminuer l'enfouissement;

Il est proposé par **Lee Brazel**

ET RÉSOLU d'installer des panneaux identifiants les matières autorisées et d'installer une caméra reliée au bureau municipal pour dissuader les citoyens de déposer des matières non autorisées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **7.4.2 Plastique agricole-AGRI Récup**

Le projet est suspendu le temps de trouver une entreprise du Haut-Saint-François.

### **7.4.3 Écocentre Saint-Mathias**

**2021-05-13**

CONSIDÉRANT QUE les écocentres de la MRC sont accessibles à tous;

CONSIDÉRANT QUE Newport fait deux écocentres par année;

CONSIDÉRANT QU'un écocentre détourne des matières résiduelles de l'enfouissement;

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

ET RÉSOLU de participer à l'écocentre de Saint-Mathias en partenariat avec Newport, samedi le 11 septembre 2021, en faisant la promotion et mobilisant les employés municipaux nécessaires au bon fonctionnement de l'écocentre.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **7.4.4 Installations septiques - Suivis**

**2021-05-14**

CONSIDÉRANT QUE certains rapports d'évaluation des installations septiques inspectées en 2018 comportaient la recommandation aux propriétaires de refaire les installations;

CONSIDÉRANT QUE la lettre envoyée à ces propriétaires en 2018 contrevenait au règlement municipal 2018-117 relatif à l'inspection des systèmes d'évacuation et de traitement des eaux usées des résidences isolées en demandant une autre inspection aux 5 ans;

Il est proposé par **Yann Vallières**

ET RÉSOLU de remettre une lettre aux propriétaires concernés leur indiquant qu'une inspection doit être effectuée en 2021 pour se conformer au règlement municipal 2018-117.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **7.5 Loisirs**

### **7.5.1 Embauche SAE**

**2021-05-15**

CONSIDÉRANT les résultats des entrevues aux différents postes pour le SAE;

Il est proposé par ***Perry Bell***

ET RÉSOLU d'embaucher la coordonnatrice Noémie Perron, l'animateur Matisse Tremblay et l'animatrice Alice St-Cyr;

ET d'autoriser la directrice générale, Sarah Lévesque, de signer les contrats à cet effet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2021-05-16**

CONSIDÉRANT QUE les frais encourus avec la pandémie;

Il est proposé par ***Lee Brazel***

ET RÉSOLU d'augmenter les frais du SAE à 225 \$ pour les temps pleins et à 175 \$ pour les temps partiels.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **7.5.2 Piste cyclable**

La directrice générale informe le Conseil du compte rendu de la dernière rencontre du comité.

### **7.5.3 Plateforme de réservation - Camping**

**2021-05-17**

CONSIDÉRANT QUE les réservations sont en hausses depuis le début de la pandémie;

CONSIDÉRANT QU'un système de réservation allègerait la tâche des bénévoles;

Il est proposé par ***Marie-Michèle Turgeon***

ET RÉSOLU d'offrir au comité du camping une plateforme de réservation au coût de 450 \$/an avant taxes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ<sup>viii</sup>**

**2021-05-18**

CONSIDÉRANT QUE l'achalandage accrue au camping est demandant pour les bénévoles;

Il est proposé par ***Audrey Turgeon***



ET RÉSOLU d'embaucher un préposé à l'accueil comme remplacement pour les tâches de désinfection, l'arrosage des plates-bandes et diverses autres tâches 10 heures/sem. au salaire de 15 \$/hr.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **8. RÈGLEMENT**

#### **8.1 Présentation règlement 2021-140 portant sur les modalités relatives à la gestion et à l'utilisation des réseaux d'égouts sanitaires et pluviaux**

Le Conseil désire plus de temps pour étudier le projet de règlement.

#### **8.2 Avis de motion règlement 2021-140 portant sur les modalités relatives à la gestion et à l'utilisation des réseaux d'égouts sanitaires et pluviaux**

Le Conseil désire plus de temps pour étudier le projet de règlement.

#### **8.3 Présentation du règlement 2021-141 modifiant le règlement 2018-119 sur la gestion contractuelle**

La directrice générale présente la modification du règlement en ajoutant l'article 7.1 Mesures visant à favoriser les biens et les services québécois et les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec suite au projet de loi 67.

#### **8.4 Avis de motion du règlement 2021-141 modifiant le règlement 2018-119 sur la gestion contractuelle**

Le conseiller Marc Bégin donne l'avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil qu'il proposera ou qu'il fera proposer le règlement 2021-141.

### **9. ADOPTION, RATIFICATION ET PAIEMENT DES COMPTES**

**2021-05-19**

Il est proposé par *Pierre Blouin*

ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer totalisant 114 304.02 \$ en référence aux chèques nos 202100196 à 202100252 et d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit. Les dépenses autorisées en vertu du règlement 2016-103 totalisent 19 700.97 \$. Les salaires versés et les retenues à la source pour le mois précédent totalisent un montant de 46 553.23 \$.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **10. CORRESPONDANCE**

**2021-05-20**

Il est proposé par *Perry Bell*

ET RÉSOLU de classer la correspondance selon le calendrier de conservation des archives.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11. DIVERS**

**11.1 Maison des Jeunes - Ouverture**

**2021-05-21**

CONSIDÉRANT la situation pandémique en Estrie et dans la municipalité;

CONSIDÉRANT les différents enjeux soulevés par les conseillers;

Il est proposé par **Yann Vallières**

ET RÉSOLU de ne pas ouvrir la Maison des Jeunes pour une période indéterminée;

ET d'en informer les intervenants concernés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ<sup>ix</sup>**

**11.2 Chemin Marquis-Plante - Suivi**

Le Maire informe le Conseil que la Municipalité est en attente de la signature du propriétaire de l'acte notarié pour finaliser le dossier.

**12. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS**

Séance à huis clos, aucun citoyen est présent.

**13. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**2021-05-22**

Il est proposé par **Marie-Michèle Turgeon**

De clore la présente séance à 20h54 l'ordre du jour étant épuisé.

***Je, Yann Vallières, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.***

---

**Yann Vallières, maire**

---

**Hélène Dumais, directrice générale adjointe**

---

i	2021-05-04 Demande faite à Publi Sac
ii	2021-05-05 Publication Facebook de la semaine de la santé mentale
iii	2021-05-06 Courriel envoyé
iv	2021-05-17 Drapeau hissé et envoi de la photo
v	2021-05-06 Courriel aux soumissionnaires
vi	2021-05-07 Courriel à Axel Klein
vii	2021-05-07 Courriel de la résolution
viii	2021-05-07 Le comité du camping ne souhaite pas utiliser de plateforme de réservation
ix	2021-05-07 Résolution remise au maire pour communication à Madame Baillargeon